

Discours d'ouverture à l'occasion du forum sur le thème « enjeux de l'exploitation et de la valorisation des ressources pélagiques et de la place de celles-ci dans la sécurité alimentaire »

PRONONCE PAR

Monsieur Diène FAYE

Directeur des Industries de Transformation de la Pêche

Représentant le Ministre de la Pêche et de l'Economie maritime

Mbour, le 7 janvier 2015

- **Monsieur le Représentant du maire de la Commune de Mbour ;**
- **Monsieur le Président de l'Union patronale des Mareyeurs exportateurs du Sénégal (UPAMES) ;**
- Monsieur le Président de la Fenagie Pêche ;**
- Monsieur le Président de l'Association pour la promotion et la Responsabilisation des Acteurs de la Pêche artisanale à Mbour (APRAPA M)**
- **Mesdames, et Messieurs les chefs de services ;**
- **Chers participants.**

C'est avec un grand plaisir que je préside ce matin, au nom du Ministre de la pêche et de l'Economie maritime empêché, la cérémonie d'ouverture du forum sur le thème « enjeux de l'exploitation et de la valorisation des ressources pélagiques et de la place de celles-ci dans la sécurité alimentaire ». Je voudrais à l'entame de mon propos adresser mes vifs remerciements à l'APRAPAM à travers son président ici présent, pour son combat constant pour une pêche responsable et durable dans notre pays.

En choisissant d'organiser cette rencontre, vous ouvrez de larges pistes de discussions et de réflexion sur les enjeux de la pêche. L'opportunité s'offre aux différents participants de débattre de sujets essentiels comme l'exploitation, la valorisation des petits pélagiques et la sécurité alimentaire

Mesdames et Messieurs,

Ayant très tôt compris l'importance de la contribution des ressources halieutiques à l'économie nationale, le gouvernement du Sénégal a

régulièrement inscrit la Valorisation des produits de la pêche dans les orientations et axes stratégiques des différents documents de politique économique et sociale qui se sont succédés, et dont le dernier est le **Plan Sénégal Emergent (PSE), notamment à travers l’Axe 1, intitulé : « Transformation structurelle de l’Economie et Croissance ».**

Aussi, je me dois de préciser qu’en inscrivant la Valorisation des produits halieutiques parmi les 5 objectifs stratégiques de la Lettre de Politique sectorielle de la Pêche et de l’Aquaculture (LPS PA), mon Département confère une place centrale à cette filière.

Cependant, malgré ces efforts importants, force est de constater que jusqu’à présent, le niveau de Valorisation de nos produits halieutiques est loin d’atteindre les objectifs assignés.

L’une des principales contraintes de la pêche sénégalaise est l’insuffisance de la valorisation de ses produits, tant au niveau artisanal qu’industriel.

. **Au niveau industriel**, s’il y a eu des progrès significatifs concernant les aspects liés à l’hygiène et à la qualité, il reste tout de même que l’essentiel des activités de Valorisation est tourné vers les produits de première transformation (produits entiers, étêtés, éviscérés), et de deuxième transformation (filets, médaillons, etc.). Les activités de troisième transformation sont quasi inexistantes. Les produits des industries sénégalaises servent le plus souvent de matières premières pour les industries étrangères qui y mettent plus de valeur, pour en tirer un meilleur profit.

Au niveau artisanal, l’utilisation de méthodes de transformation encore rudimentaires, fait que les produits issus de la transformation artisanale souffrent d’un problème de compétitivité sur le marché international.

Ce bref aperçu soulève la nécessité d'impulser des initiatives permettant de lever les contraintes certes réelles, mais pas insurmontables, par rapport à la Valorisation de nos produits halieutiques.

Les solutions envisageables doivent intégrer, au-delà de l'amélioration des conditions d'hygiène et des méthodes de travail, des possibilités de diversification de la gamme de produits, avec un accroissement de leur valeur ajoutée. La nécessité de la promotion de la veille technologique et de la recherche appliquée au service de la technologie de transformation des produits halieutiques se fait alors sentir

C'est là que réside toute l'opportunité de développer de nouveaux produits. A cet égard, je me réjouis de constater que la Direction des Industries de Transformation de la Pêche, en partenariat avec l'ITA, vient de mettre au point trois produits innovants à base de petits pélagiques(paté de sardinelles, marinade et saucissons),

Mesdames et Messieurs,

Eu égard aux enjeux de l'exploitation et de la valorisation des petits pélagiques, notre pays, avec l'appui de la Commission sous régionale des pêches a mis en place, par arrêté ministériel n° 12967 du 23 novembre 2011, la Commission nationale de gestion des petits pélagiques (CNGPP) chargée de:

- suivre l'état des stocks des espèces des petits pélagiques ;
- promouvoir une cogestion durable des petits pélagiques ainsi que la mise en place de mesures de régulation ;
- renforcer les capacités des acteurs de la pêche sur la gestion de ces espèces ;
- promouvoir le dialogue et la concertation entre tous les acteurs impliqués dans la gestion et l'exploitation des petits pélagiques ;
- proposer des mesures de gestion et de conservation aux autorités compétentes ;

- jouer un rôle de plaidoyer auprès de l'Etat et des Partenaires au développement pour la gestion durable des petits pélagiques ;
- veiller à la mise en œuvre des recommandations issues des cadres de concertation ;
- développer des partenariats et des synergies avec les projets et programmes intervenant dans la gestion des petits pélagiques ;
- faire valoir les enjeux nationaux au niveau régional notamment au sein des travaux de la Commission Sous Régionale des Pêches ;
- collaborer avec les pays voisins avec lesquels ces espèces sont partagées notamment la Gambie, la Mauritanie et le Maroc.

La Commission est composée de membres de l'administration des pêches et de la recherche halieutique, de la pêche industrielle et de la pêche artisanale.

Par ailleurs, faisant suite aux préoccupations concernant l'impact des usines sur les sites de débarquement, Monsieur le Ministre de la Pêche et de l'Economie maritime vient de mettre en place un comité de réflexion dans lequel les professionnels de la pêche sont représentés.

Mesdames et Messieurs,

En définitive, la création de ces cadres de concertation par les autorités compétentes, répond à un souci de lever les contraintes majeures qui entravent le développement de la pêche.

Je vous souhaite à toutes et à tous, de passionnants et fructueux échanges au cours de cette journée.

Sur ces mots, je déclare ouvert le forum sur le thème « enjeux de l'exploitation et de la valorisation des ressources pélagiques et de la place de celles-ci dans la sécurité alimentaire »

Je vous remercie de votre aimable attention